

la joncquière



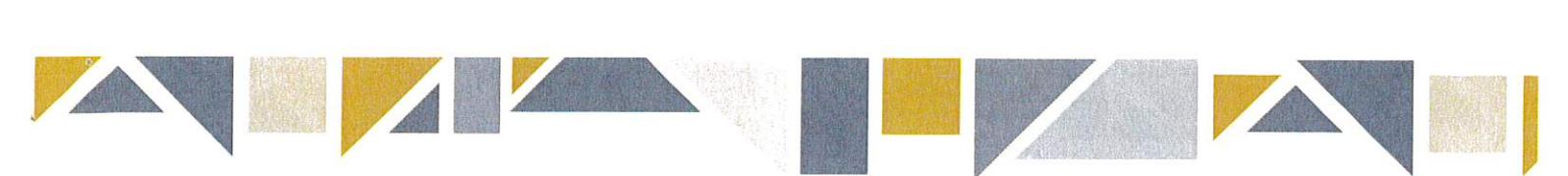
PROJET ASSOCIATIF
L'ASSOCIATION
Le Centre de Jonchery

2019/2023



■ Sommaire

| | |
|--|----|
| Préambule | 3 |
| L'histoire du Centre de Jonchery | 4 |
| Quelques repères historiques | 5 |
| L'objet du Centre de Jonchery | 6 |
| Nos valeurs | 6 |
| Nos principes d'action | 7 |
| Le contexte d'intervention du Centre de Jonchery | 8 |
| Les principaux enjeux auxquels est confronté le Centre de Jonchery aujourd'hui | 10 |
| La stratégie adoptée par le Centre de Jonchery | 10 |
| Les objectifs de notre Projet Associatif 2019-2023 | 11 |



▲ . Préambule

Fruit de l'investissement de ses membres fondateurs, le Centre de Jonchery, association créée sous l'impulsion de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et de Groupama au travers de la Fédération de la Mutualité Agricole, s'attache depuis sa création à développer ses missions dans une logique de progrès et de cohérence en faisant face aux mutations perpétuelles et profondes de la société. Des valeurs mutualistes et solidaires constituent ainsi l'essence même de son identité.

Ce nouveau projet associatif s'inscrit dans la continuité de l'histoire du Centre de Jonchery tout en ouvrant de nouvelles perspectives. Nos valeurs, nos principes de fonctionnement et nos axes majeurs d'intervention, il doit nous permettre de guider nos choix tout au long des cinq prochaines années en s'articulant pleinement avec nos projets : les projets d'établissements, les projets personnalisés et les projets d'actions (liés au fonctionnement propre de l'ESAT, du foyer d'hébergement ou du SAVS). Il est le résultat d'un travail collaboratif de plusieurs mois ayant suscité échanges réflexions et débats entre administrateurs, professionnels et partenaires. Cette démarche témoigne d'une réelle volonté d'œuvrer « Ensemble » en faveur des publics que nous accompagnons au quotidien.

Ce projet associatif réaffirme notre ambition : l'insertion sociale et, ou par le logement, le bien-être, l'insertion professionnelle, et l'épanouissement des personnes accueillies au sein de notre association en s'appuyant sur les savoir-faire de nos professionnels.

Enfin, la nécessité de communiquer à l'extérieur nous est primordiale. Aussi, nous veillerons à ce que ce projet associatif soit connu et reconnu par les acteurs et partenaires de proximité. L'intelligence collective étant la clé pour évoluer, changer, et innover en faveur de la cohésion sociale, nous la mettrons au service du centre et de l'accompagnement des travailleurs handicapés.

Son Président, Alain DYJA
et son Conseil d'Administration



■ L'Histoire du Centre de Jonchery

L'enseignement : la vocation initiale du Centre de Jonchery

Avant que l'association le Centre de Jonchery soit officiellement créée en 1997 et localisée à Jonchery-sur-Vesle, il est intéressant de remonter à l'**origine de sa construction**. Suite à l'essor de la protection sociale, la **Fédération de la Mutualité Agricole formée de Groupama et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)** qui participe à la représentation des intérêts des organisations mutualistes agricoles apportera une première **réponse aux besoins d'enseignement** de la population agricole en créant **une école à Magenta en 1947**. Cette école est destinée à dispenser des cours de formation ménagère aux jeunes filles issues du milieu rural. Elle sera déplacée à Jonchery-sur-Vesles en 1957.

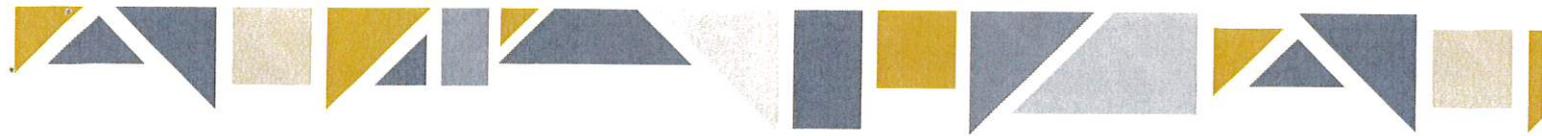
Suite à la **réorganisation du schéma des études**, la Fédération de la Mutualité Agricole modifie la vocation de l'association en remplaçant l'école ménagère en un **accueil de jeunes filles ayant subi un retard dans l'enseignement traditionnel** afin de leur permettre de suivre efficacement un cycle de formation ménagère ou une préparation au brevet d'apprentissage agricole.

De l'enseignement à l'élargissement des réponses apportées aux besoins des publics accompagnés

Face aux évolutions sociétales, l'école ménagère ferme ses portes en 1970 et laisse place à un **Institut Médico Professionnel (IMPRO) pour jeunes filles baptisé « La Maison Heureuse » créé au début de l'année 1971**. Sa fréquentation n'est pas suffisante et impacte au fur et à mesure des années la situation financière de l'association. Pour résoudre cette situation, la Fédération de la Mutualité Agricole prend la **décision de créer une association** baptisée l'Association Mutuelle Agricole des Handicapés Ruraux de la Marne et des Ardennes (**AMAHARMA**) le **15 avril 1975** en charge de la coordination des actions, de la gestion de l'IMPRO et de l'équipe de préparation de suite. Celle-ci devant permettre le suivi social et professionnel des personnes en situation de handicap ayant été accompagnées par l'IMPRO. **Entre 1985 et 1988, l'IMPRO évolue progressivement vers la création d'un Centre d'Aide par le Travail (CAT)** dont la finalité socio-économique coïncide davantage aux évolutions des besoins des populations. **La mixité est instaurée en parallèle et est effective en 1988**. Le CAT voit sa capacité augmenter de manière constante : de 20 ouvriers accompagnés accueillis au sein du CAT en 1985 à 50 ouvriers accompagnés au sein de l'ESAT en 2018.

L'épanouissement professionnel des personnes accompagnées étant indissociable de l'épanouissement personnel, il est apparu comme une **nécessité de développer des offres nouvelles et complémentaires**. Un **foyer d'hébergement a été créé en 1986 puis un SAVS en 1992**. Les besoins des ouvriers accompagnés évoluant toujours aujourd'hui, le Centre de Jonchery finalise la **création d'un nouveau bâtiment la « Rotonde »** et souhaite à l'avenir apporter des réponses adaptées et pertinentes en s'ouvrant davantage sur son **environnement de proximité**.

L'appellation « le Centre de Jonchery » étant devenue une habitude pour les personnes accueillies et les professionnels, il était pertinent de modifier le nom de l'association. L'association le Centre de Jonchery a donc remplacé l'AMAHARMA en 1997.



■ Quelques repères historiques

2018

Réhabilitation et extension de la «Rotonde»

1997

Changement du nom de l'association :
Le Centre de Jonchery

1985

Création du CAT
et d'un foyer d'hébergement

1971

Création de l'IMPRO

1947

Centre de formation ménagère
et colonie de vacances

2009

Mise en place d'un accueil de jour et d'une
entreprise adaptée (11 mois)

1992

Création d'un SAVS

1975

Création de l'association l'AMHRMA

1957

Transfert de Magenta à Jonchery-sur-Vesle

▲ ■ L'objet du Centre de Jonchery

Le Centre de Jonchery accueille et accompagne des **adultes en situation de handicap**, présentant essentiellement une **déficience intellectuelle**. Il s'agit d'apporter une **réponse globale** aux personnes en situation de handicap, à la fois professionnelle et sociale en veillant à ce que chaque intervention soit **adaptée aux besoins** de la personne.



▲ ■ Nos Valeurs

Nos valeurs sont basées sur celles des membres fondateurs du Centre qui sont celles du mouvement mutualiste :



Solidarité
Égalité de traitement



Respect
Bienvieillance et Écoute



Neutralité
Responsabilité



Non discrimination

Nos valeurs rejoignent les valeurs portées par les membres fondateurs du Centre de Jonchery, la **MSA et Groupama**, à savoir des valeurs **mutualistes et progressistes, conjuguant solidarité, performance économique, proximité et lien social**. Elles contribuent ainsi au développement des territoires et accompagne les publics fragiles, en étant profondément attachée à l'égalité de traitement et à la prévention de toutes les formes de discrimination.

▲ ■ Nos Principes d'Action

Les principes sur lesquels toutes les actions du Centre de Jonchery reposent sont partagés et portés par l'association et tous ses membres : administrateurs, professionnels et bénévoles.

Nos principes d'action sont les suivants :

▲ Le Bien-être et la Santé des personnes accompagnées

- Offrir aux personnes accompagnées **un accueil, un cadre et un lieu de travail bienveillant** et bienveillant, qui respecte chacun quel que soit sa pathologie et qui répond à ses besoins
- **Être à l'écoute** des personnes
- Garantir un **environnement protecteur et sécurisant** (protection juridique, financière, familiale).
- Garantir un **accès à la santé et à la prévention de qualité** et une couverture santé.

▲ L'insertion sociale et professionnelle

- Développer l'**autonomie sociale et professionnelle** des ouvriers accompagnés, au quotidien
- **Personnaliser notre action** à chacun

▲ La valorisation et la reconnaissance

- Encourager et accompagner les ouvriers accompagnés dans la validation, la valorisation et la **reconnaissance de leurs savoir-être et de leurs compétences**, et ce au-delà de l'association.

▲ La qualité du travail et de l'accompagnement

- Accompagner les personnes vers la **production de services de qualité** grâce à un engagement fort des professionnels de l'association
- Assurer la **formation** des professionnels, de manière individuelle ou collective



Le contexte d'intervention du Centre de Jonchery

La situation interne du Centre de Jonchery

Le public accompagné, au sein du Centre de Jonchery, évolue et a de **nouvelles attentes, de nouveaux besoins** mais aussi avec des **compétences et des savoir-faire différents**. Plus précisément, nous constatons :

- des **personnes vieillissantes** en demande d'une **réponse adaptée** en termes d'activité, de logement, de santé, de déplacements, etc. ;
- des ouvriers accompagnés fatigués, du fait de leur pathologie, en demande **d'adaptation de leur activité** ;
- des jeunes, dont les compétences scolaires et professionnelles présentent des besoins d'accompagnement sur le **savoir-être et le respect des autres**.

Ce Projet Associatif a été construit en tenant compte du contexte actuel interne et externe

Par ailleurs, il existe un besoin de **développement de la transversalité** au sein du Centre et d'accompagnement pour l'équipe de professionnels et de cadres afin de valoriser les **savoir-faire** et créer de **réelles synergies**. Les relations entre les professionnels et les administrateurs du Centre de Jonchery sont également à faire évoluer pour enrichir les projets de l'association.

Enfin, la situation financière du Centre de Jonchery requière une **vigilance particulière** et la direction des établissements et services portés par l'association est **à pérenniser**.

L'environnement de proximité du Centre

La **vocation agricole** du Centre de Jonchery trouve son origine dans son lieu d'implantation. Située dans un **village rural** du département de la Marne, aux portes du département de l'Aisne, notre association développe des **liens étroits** avec les deux **centres urbains** qui l'entourent Reims et Fismes où sont implantés la plupart de nos partenaires et clients et où sont domiciliés un certain nombre des personnes que nous accompagnons.



A Jonchery-sur-Vesle sont présents **plusieurs commerces** et services. Comme beaucoup d'acteurs en milieu rural, le centre est touché par la **fermeture de services** (banque, bureau postal). Pour les personnes accompagnées et leur **autonomie** cela pose problème **au quotidien**.

Les **relations avec le voisinage** sont **multiples**. Ainsi, certains voisins ont la possibilité de stationner leur voiture sur le parking du Centre afin de permettre au Bus du service « mobilité » du Centre de passer dans leur rue. Les voisins participent également à la fête des voisins organisée au sein du Centre. Une conseillère municipale intervient bénévolement dans le cadre d'un temps de soutien à la médiathèque. L'association Familles Rurales apporte également un soutien sportif à l'ESAT.

Le Centre de Jonchery est par ailleurs **le plus gros employeur** de Jonchery sur Vesle. La plupart de nos clients (80%) se situent à Reims.

■ Situation géographique du Centre de Jonchery



■ L'environnement économique, social, technologique, écologique, réglementaire et législatif en mutation

L'environnement sociétal dans lequel s'inscrit le Centre de Jonchery est **en pleine transformation**. Cela implique une évolution des besoins des personnes accompagnées, des professionnels et des cadres, mais aussi une évolution de la situation financière et partenariale.

Le Centre est **reconnu par ses clients** pour la qualité de services rendus et plus largement par ses partenaires, dans la Marne et au-delà. En proximité, nous devons **faire évoluer les relations avec la municipalité** de Jonchery-sur-Vesle. Le Centre est reconnu par ses clients mais il peut l'être **encore plus largement**. Les **outils de communication** du Centre ont besoin d'être transformés et adaptés aux nouvelles tendances (*site Internet, présence sur les réseaux sociaux, dans la Presse, etc.*).

Le Centre s'inscrit aujourd'hui dans un **contexte économique, social, réglementaire** et législatif qui évolue et qui bouscule, voire **révolutionne les pratiques** des acteurs sociaux et médico-sociaux :

- Le développement de **nouveaux dispositifs** concernant les publics accompagnés, dans lequel le Centre doit s'inscrire pour s'adapter à leurs besoins et pour développer l'inclusion des personnes en milieu ordinaire
- Passer d'une **logique de « places » et « d'établissements »** à une logique de « parcours de vie » des personnes accompagnées
- La **maîtrise** des dépenses publiques de l'Etat et des collectivités territoriales
- Un **contrôle** de l'utilisation de ces financements de plus en plus prégnant
- Une **mise en concurrence des acteurs sociaux et médico-sociaux** avec la procédure d'appel à projets privilégiée par les pouvoirs publics, les collectivités territoriales et les acteurs privés
- La tendance de la **« taille critique »** d'une association et la nécessité de se regrouper, de mutualiser, de fusionner avec d'autres
- Une **« course » à l'innovation**
- De **nouvelles technologies de communication** peu utilisés par le Centre pour se faire connaître.

■ Les principaux enjeux auxquels est confronté le Centre de Jonchery aujourd'hui

Du point de vue de son environnement, le Centre de Jonchery doit :

- Intégrer les conséquences de la nécessaire maîtrise des financements publics et nouer de nouvelles relations avec les acteurs institutionnels et politiques
- Dépasser la logique d'établissement et aller vers la logique de parcours de vie pour accompagner les personnes
- S'inscrire dans une logique de coopération et de mutualisation, dans un contexte de mise en concurrence des établissements médico-sociaux et sociaux
- Faire davantage connaître et reconnaître le Centre de Jonchery et promouvoir son image

Le Centre de Jonchery doit répondre à deux enjeux principaux concernant le public qu'il accompagne :

1. Le vieillissement des personnes accompagnées, ce qui implique pour le Centre de trouver des réponses adaptées, de faire évoluer ses pratiques, de trouver des relais, etc.
2. L'insertion pérenne des personnes accompagnées en milieu ordinaire de travail, ce qui implique pour le Centre de s'inscrire dans les dispositifs actuels tout en garantissant la qualité d'accompagnement des personnes accompagnées en milieu ordinaire. Il s'agit également de faire évoluer les pratiques d'accompagnement, les compétences des professionnels et la stratégie de développement du Centre.



Pour dépasser ces enjeux, le Centre de Jonchery doit bénéficier d'une gouvernance forte et solidaire :

- ↳ Pour porter le projet associatif
- ↳ Pour dépasser les enjeux concernant les personnes accompagnées et l'environnement
- ↳ Pour porter et développer des projets d'adaptation.

■ La Stratégie adoptée par le Centre de Jonchery

Dans le cadre de ce Projet Associatif, nous avons choisi de développer une **stratégie de maintien** (de notre offre actuelle, de nos moyens, de nos compétences, etc.) **et de mutualisation** (de moyens matériels, humains, financiers, etc.) avec d'autres acteurs.

Au regard de la situation interne du Centre, une **stratégie de maintien** est la plus appropriée. Le Centre veut également étudier toutes les possibilités de mutualisations de moyens.

Dans le contexte actuel, il est également important de **s'adapter aux évolutions et d'innover** lorsque cela est possible. L'objectif étant toujours de répondre aux besoins et aux attentes des OA accompagnés.

■ Les Objectifs de notre Projet Associatif 2019-2023

■ Développer de nouveaux partenariats pour se faire connaître, mutualiser des moyens, s'adapter au contexte et innover



D'un point de vue politique :

- Lier les réseaux des salariés et des administrateurs pour être plus « forts »
- Rencontrer les partenaires institutionnels et politique pour se faire connaître
- Porter une parole politique auprès de ces élus
- Développer de nouvelles relations avec les acteurs institutionnels (« Garder un lien avec les acteurs institutionnels »)

D'un point de vue économique :

- Rechercher de nouvelles sources de financement auprès d'entreprises et de Fondations
- Etudier les possibilités de mutualisations de moyen avec d'autres acteurs (pour les fonctions support)

■ Se faire connaître / communiquer

- Faire connaître le Centre de Jonchery, de façon « positive »
- Améliorer la visibilité du Centre au sein du Grand Reims
- Être actif sur les nouveaux réseaux de communication : réseaux sociaux et autres
- Mutualiser avec d'autres certains moyens de communication

■ Apporter de nouvelles offres de service pour répondre aux besoins et aux attentes des personnes accompagnées

- Apporter un accompagnement et un hébergement adaptés aux besoins des publics vieillissants
- Apporter une réponse aux ouvriers accompagnés fatigables et fatigués, « inaptes » au travail en développant des activités occupationnelles
- Trouver des solutions qui permettent de faire face à la pyramide des âges des ouvriers accompagnés en interne
- Etudier les nouveaux marchés possibles pour l'ESAT et faire évoluer les prestations pour répondre au marché (en assurant une veille permanente sur les marchés)
- Accompagner les personnes dans leur parcours de vie professionnel
- Accompagner les personnes dans leur parcours de vie social

■ Faire évoluer la gouvernance du Centre et porter le Projet Associatif, le suivre, le faire vivre et l'évaluer régulièrement

- Porter le projet associatif ensemble : administrateurs, salariés, personnes accompagnées, partenaires, etc.
- Faire de ce Projet Associatif : un guide, une politique interne forte
- Accueillir et « former » les nouveaux administrateurs



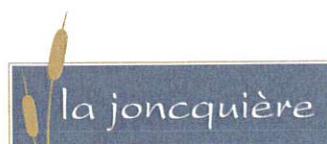
■ Lexique

ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail

MSA : Mutualité Sociale Agricole

OA : Ouvrier accompagnés

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale



64 Route nationale - 51140 Jonchery-sur-Vesle
Tél : 03 26 48 51 27 - Fax : 03 26 48 28 33

contact@lajoncquiere.com - www.lajoncquiere.com